Assemblée générale du Medef : la réforme des statuts validée

Publié le 21 mai 2015

L'Assemblée générale du Medef a validé ce jour les modifications statutaires proposées par le Conseil exécutif portant notamment sur la limitation de la présidence du Medef à un seul mandat de 5 ans.

Il a par ailleurs procédé au renouvellement du Conseil exécutif du Medef dont la nouvelle composition est en pièce jointe.

Il a enfin été procédé aux nominations suivantes :

- Thibault Lanxade est nommé vice-président en charge des PME et de l'Entrepreneuriat
- Frédéric Motte, président du Medef Nord-Pas-de-Calais, devient vice-président du pôle Branches, territoires et mandats ; ce pôle reste présidé par Patrick Bernasconi ; Patrick Caré, jusqu'alors son vice-président, présidera le comité des Régions et accompagnera à ce titre les fusions des Medef régionaux pour les adapter à la nouvelle carte régionale
- Jérôme Frantz, président de la Fédération des industries mécaniques, devient président de la nouvelle commission Compétitivité-innovation-attractivité et vice-président du pôle Economie présidé par Geoffroy Roux-de-Bézieux
- Yves Dubief, président de l'Union des industries textiles, devient vice-président du pôle Economie
- Christian Poyau, devient président de la commission Transformation numérique

Pour Pierre Gattaz : « *Il est important que le président du Medef soit un entrepreneur en activité, en phase avec le terrain. Etre président du Medef, c'est avant tout une mission, pas une fonction rémunérée. La décision de l'Assemblée générale de limiter le mandat du président du Medef à 5 ans va dans ce sens. Dans le même temps, nous voulons mieux impliquer les PME et les territoires dans nos réflexions car ils sont la force de notre mouvement. La meilleure implication de leurs représentants dans les différentes instances du Medef est une évolution positive.* »

Le rapport de gestion 2014 a également été approuvé par l'Assemblée générale.